



Chronique

Les "fous du diable", par Jean-Pierre Stroobants

LE MONDE | 16.11.09 | 13h41 • Mis à jour le 16.11.09 | 13h41

L'indignation des opinions, même à l'égard du sort réservé aux enfants, est décidément sélective. Ces jours-ci, les Belges se sont, à juste titre, beaucoup émus de la disparition du petit Younes. Après une dizaine de jours de recherches, le corps de ce garçonnet de 3 ans vient d'être retrouvé dans la Lys, près de la frontière française. L'enfant, qui aurait fui le domicile de ses parents alors qu'ils se disputaient, a sans doute été victime d'un meurtre. Forte émotion, forte indignation : la photo de Younes est partout depuis la découverte de l'enfant par un batelier.

Pendant ce temps, on apprenait qu'à Bruxelles, capitale de l'Europe, de nombreux enfants font partie des quelque 2 000 personnes qui vivront et dormiront dans la rue cet hiver. Sans-papiers, demandeurs d'asile ou simplement pauvres, leurs parents - mais, en réalité, il s'agit souvent de femmes seules - ont été chassés des lieux d'accueil. La mauvaise saison arrivant, il s'agissait d'y libérer de la place pour les SDF. Quand la crise sociale s'emballa, les institutions sont bien forcées de faire le tri entre les pauvres habituels et les autres, "nouveaux pauvres" parmi lesquels la voix des gosses ne peut se faire entendre. Emotion, indignation ? Non, juste un haussement d'épaules. "Que voulez-vous qu'on fasse ?..." Attendre la photo du premier bambin mort de froid, peut-être.

La photo de Layla Achichi, 18 ans, on la possède déjà. Elle montre une grande gamine douce et souriante. Un visage serein, des lunettes de métal, des cheveux noirs jais séparés par une raie. Layla avait un toit et ses parents ne se disputaient pas. Mais la jeune femme était homosexuelle et osait depuis quelque temps s'afficher en tant que telle. Effervescence dans le quartier den Dam, à Anvers. On a appelé à la rescousse un "guérisseur", un jeune Marocain présenté comme un "lecteur du Coran". Pas pour chasser le diable, assurent les parents. Mais parce que Layla avait "mal au ventre", était inquiète, faisait des cauchemars.

L'affaire a été révélée tout récemment, mais Layla est morte le 10 octobre au domicile de ses parents. Le corps en partie brûlé. "Elle prenait des douches trop chaudes", ont d'abord affirmé son père et sa mère. Le "guérisseur" a, quant à lui, démenti avoir aspergé la jeune fille d'eau bouillante pour la désenvoûter. Il n'aurait fait que lui lire, trois jours durant, les versets appropriés. Une séance classique de *roquia*, cette pratique traditionnelle qui envisage le Coran comme un objet de guérison, à même de chasser du corps les mauvais esprits et autres djinns. La récitation est, en fait, destinée à ces êtres invisibles, dont l'existence est affirmée dans la religion musulmane.

Emotion, indignation ? Non. Pour peu, on en conclurait que Layla, morte elle aussi dans l'indifférence, a été seulement victime de la faute à pas de chance. Les parents, placés en détention préventive, disent avoir agi "par amour". Le prêcheur soutient qu'il n'a infligé aucun mauvais traitement à la jeune femme. A Anvers, affirmer que l'on a affaire à un meurtre de type rituel dérange. Et les experts se divisent sur cette question.

Sans doute l'affaire aurait-elle été totalement négligée si elle n'en rappelait d'autres. Le viol d'une femme de 25 ans, en avril, par un prétendu traqueur du diable, dans la banlieue d'Anvers. La mort d'une autre jeune femme, âgée de 23 ans, à Bruxelles, en 2005. Son exorciste, un Marocain, faisait, depuis près de vingt ans, commerce de ses prétendus talents de désenvoûteur. Quand un avocat lui reprocha d'avoir fait mourir la jeune

femme par son obscurantisme, il lâcha : *"Ça arrive..."*

L'épisode le plus retentissant de cette terrible série fut toutefois le décès, en 2004, de Latifa Hachimi, 23 ans, à Bruxelles. Son exorciste, un jeune converti, lui fit boire 11 litres d'eau. Une autre pratique veut, en effet, que des versets soient plongés dans l'eau puis administrés à la personne prétendument possédée. Le corps de Latifa, épuisé par trois jours d'exorcisme, portait par ailleurs les traces d'une centaine de coups.

Dans un premier temps, la justice a refusé de renvoyer le dossier devant les assises, estimant que l'on ne pouvait parler de torture : la victime avait accepté la pratique du désenvoûtement, et ses bourreaux n'avaient pas de *"mépris"* pour elle, conclut un juge. La cour d'appel a réformé cet étrange jugement et renvoyé le dossier devant la cour d'assises pour un procès que certains veulent exemplaire. *"Peu importe la croyance : ce qui est en jeu, c'est une insupportable violence contre les femmes"*, affirme Me Michèle Hirsch, l'une des avocates des parties civiles.

L'affaire s'annonce d'autant plus intéressante qu'elle met en évidence des liens entre des milieux islamistes radicaux et les pratiques du désenvoûtement. *"La roquia est désormais une sorte de produit d'appel : comme de nombreuses familles musulmanes établissent un lien entre leurs problèmes et la présence des esprits, les intégristes se ruent vers elles afin de les attirer dans leur mouvance"*, a expliqué l'ethno-thérapeute Olivier Ralet dans une émission de la chaîne RTL-TVi. *"Le plus étonnant est que l'action de ces "fous du diable" ne suscite aucune réaction des autorités officielles de l'islam"*, ajoutait Dominique Demoulin, auteure de l'émission.

Courriel : stroobants@lemonde.fr.

Jean-Pierre Stroobants

Article paru dans l'édition du 17.11.09

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe
 Télé

Le Monde

» Abonnez-vous au
 Monde à -60%
 » Le journal en
 kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui